

Natura 2000 Val de Loire

Accompagnement agricole aux enjeux du DOCOB

Varenne Saint Germain – 7 février 2020



ACTIONS 2019: Accompagnement agricole aux enjeux du DOCOB (Lot n°2)

- Grille d'autodiagnostic des prairies du Val de Loire
 - Identification des fonctions agronomiques et écologiques de la prairie
 - Diagnostic à partir des espèces indicatrices de pratiques agricoles
- Elaboration d'un guide de reconnaissance des espèces indicatrices
 - Outil de reconnaissance facile et pratique de plantes indicatrices de pratiques agricoles
- Mise en place d'un réseau de parcelle dans un objectif de suivi de l'évolution de la dynamique prairiale dans le temps (influence des MAEC?)

Travaux réalisés par Aurélie GIROUX "Agrosciences, Environnement" CAEN, stage CA71, en partenariat avec CENA et Chambre d'Agriculture Allier.

Grille d'autodiagnostic Prairies

Elaboration d'une grille d'autodiagnostic

- Outil technique pragmatique
- Sensibiliser et former à la prise en compte de la biodiversité floristique à partir des espèces indicatrices
- Adaptation des pratiques en fonction des objectifs de l'éleveur et des fonctions de la prairie

Tests de la grille et adaptations (4 exploitations)



Grille d'auto-diagnostic de prairie

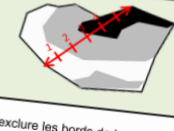
Cette grille a pour objectif de vous permettre de réaliser un autodiagnostic de votre prairie en identifiant ses fonctions agronomiques et écologiques ainsi que ses espèces indicatrices de pratiques agricoles. La période optimale pour effectuer ce diagnostic a lieu durant la période de floraison des espèces présentes dans le Val de Loire afin de simplifier leur reconnaissance soit de Mi-Avril jusqu'à mi-Juin, 2000.

Suivez les différentes étapes et réalisez une interprétation des atouts de votre prairie sur la zone Natura 2000.

1. Méthode d'inventaire

L'inventaire sera réalisé à partir de l'observation de la flore en traversant la prairie. Pour chaque prairie que vous souhaitez diagnostiquer :

1. Votre prairie est-elle homogène ? Existe-t-il différents faciès de végétation présents sur la parcelle ?
Repérer le type de végétation de votre prairie à partir des 3 situations suivantes afin de déterminer la manière dont vous parcourez la parcelle.

☐ 1 ^{er} cas :	☐ 2 ^{ème} cas :	☐ 3 ^{ème} cas :
La végétation est homogène	La végétation est hétérogène et répartie selon un gradient	La végétation est hétérogène formant une mosaïque
Réalisation des observations sur 5 points le long de la diagonale la plus longue.	Réalisation des observations sur 5 points le long d'une diagonale de façon à observer tous les types de végétation.	Réalisation des observations sur 5 points le long d'un cheminement de façon à observer chaque type de végétation.
		

Cette méthode d'inspection doit exclure les bords de la parcelle et tenir compte de son hétérogénéité.

2. Prenez le temps d'effectuer 5 points d'arrêt pour cocher les plantes indicatrices que vous identifiez dans un rayon d'environ 1 m autour de vous, à partir des plantes indicatrices ci-après.
(Propriétés écologiques, productivité et valeur alimentaire).

3. Répondez aux questions des tableaux 1, 2 et 3 pour connaître les propriétés de votre prairie.

2. Identifiez les plantes indicatrices observées sur la prairie

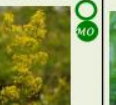
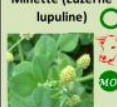
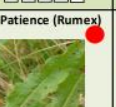
Cocher les espèces présentes dans chaque relevé que vous effectuez comme indiqué dans la partie précédente. Si une espèce est présente dans plusieurs relevés, pensez à bien la cocher à chaque fois que vous l'observez.

Un guide détaillé des espèces vous donne une présentation de chacune des espèces. Afin de faciliter la détermination, les espèces sont triées par couleur de floraison, une clé de détermination est également

Grille d'autodiagnostic Prairies

Grille en 5 étapes

- Parcours de la parcelle avec identification des plantes indicatrices
- Evaluation des fonctions écologiques de la prairie
- Evaluation du critère "Productivité"
- Evaluation du critère "valeur alimentaire"
- Interprétation des résultats

PLANTES INDICATRICES				
Achillée millefeuille  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Capselle bourse à Pasteur  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Cardamine des prés  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Marguerite  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Mouron des oiseaux  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Pâquerette  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Saxifrage granulée  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Gaillet vrai  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Gesse des prés  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Lotier corniculé  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Minette (Luzerne lupuline)  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Pissenlit  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Porcelle enracinée  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Potentille rampante  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Renoncule  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Salsifis des prés  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Sisymbre officinal  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Centaurée jacée  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Bec-de-grue à feuilles de ciguë  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Chardon des champs  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Géranium découpé  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Lychnis fleur de coucou  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Sauge des prés  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Scabieuse colombarie  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Vesce craque  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Laiche et luzule  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Patience (Rumex)  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Petite oseille  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Petite pimprenelle  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Plantain  1 2 3 4 5 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Légende :

Fertilisation importante : 
 Pratiques de fertilisation modérées adaptées aux enjeux Natura 2000 : 

Pâturage important : 
 Pratiques de pâturages adaptées aux enjeux Natura 2000 : 

Richesse en matière organique : 
 Peu de matière organique : 

Grille d'autodiagnostic

Exemple: évaluation des propriétés écologiques

A. Propriétés écologiques :

Tableau 1

			Total
Contribution au paysage caractéristique du secteur : Etat du bocage, du réseau de haies notamment arbustives et présence d'arbres isolés	Oui – Moyen – Non 3-2-1	/3	/9
Diversité floristique : Nombre d'espèces totale observé sur la prairie indépendamment des espèces indicatrices	>50 50-20 <20 3-2-1	/3	
Configuration de la parcelle : Présence de bras morts, rigoles en eau, zones humides ou bandes non fauchées, arbres isolés, et mares	Forte - Moyenne – Faible 3-2-1	/3	

Appréciation globale du critère propriétés écologique :

Résultat entre 8 et 9 Bon équilibre écologique	Résultat entre 5 et 7 Equilibre écologique moyen	Résultat entre 3 et 4 Equilibre écologique médiocre
---	---	--



B. Productivité :

Tableau 2

Rendement	% de sol nu	Faible – Moyen – Fort <5% 5-15% >15% 3 - 2 - 1	/3	/8
	Densité de végétation	Faible – Moyenne – Dense  1 - 2 - 3	/3	
	Dominance d'une ou 2 graminées	1 ou 2 graminées – Plusieurs graminées 1 - 2	/2	

Appréciation globale du critère productivité :

Résultat entre 7 et 8 Prairie productive. Pratiques adaptées à la flore.	Résultat entre 5 et 6 Prairie moyennement productive	Résultat entre 3 et 4 Prairie peu productive. Flore influencée par les pratiques
---	---	---

Fonctions agronomiques

C. Valeur alimentaire :

Tableau 3 :

% graminées + % légumineuses	>70% 30-70% <30% 3 - 2 - 1	/3	/9
Pour les graminées : %épiées/non épiés	Faible – Moyen – Fort <25%- 25-75%- >75% 3 - 2 - 1	/3	
Proportion de légumineuses	Faible – Moyenne – Forte <15% - 15-35% - >35% 1 - 2 - 3	/3	

Appréciation globale du critère valeur alimentaire :

Résultat entre 8 et 9 Valeur alimentaire très satisfaisante	Résultat entre 5 et 7 Valeur alimentaire intéressante	Résultat entre 3 et 4 Fourrage de moindre qualité fourragère
--	--	---



Exemple d'Interprétation des résultats

Interprétation détaillée de l'ensemble des critères de la grille d'autodiagnostic de prairie

1. Fonctionnalité écologique :

Contribution au paysage :

-  3 : La présence de bocage (haies hautes, basses, arbres isolés) est typique de la zone et reste un atout favorable au maintien des habitats de plusieurs espèces. Les haies sont des sources de biodiversité animale et végétale très importantes sur ce territoire. Elles accueillent en effet une flore et une faune spécifiques et fournissent nourriture, abri et site de reproduction à de nombreuses espèces, et ont surtout un rôle essentiel pour leur circulation. Ce système bocager résultant des pratiques d'élevage contribue également à l'authenticité et à l'intégrité du paysage du Val de Loire.
-  2 : les éléments bocagers, même s'ils restent épars et discontinus, peuvent être favorables au développement de la faune et de la flore. Les haies et arbres isolés peuvent avoir une grande valeur écologique sur le territoire. En tant qu'éléments ponctuels, ils contribuent en effet à relier les différents réservoirs de biodiversité en faisant fonction "d'escaliers". Les vieux arbres recèlent souvent des cavités propres à la nidification de différentes espèces d'oiseaux. Ils sont également des éléments marquants du paysage.
-  1 : L'absence ou la rareté des éléments bocagers ne permettent pas actuellement l'accueil, la reproduction, la nourriture des espèces associées au bocage et présentes sur le val de Loire. Pour l'amélioration de cette fonctionnalité au niveau de votre prairie, envisagez d'implanter des linéaires de haies, laissez monter vos haies ou encore replantez des arbres isolés sur votre prairie.



Guide d'aide à la reconnaissance des principaux espèces indicatrices



Prairies du Val de Loire

Septembre 2019

Guide d'aide à la reconnaissance des principales espèces indicatrices de pratiques agricoles

Gesse des près

Lathyrus pratensis (Fabacées)

Légumineuses



Caractère indicateur :

- Peu de matière organique
- Piétinement modéré

Quelles pratiques la favorisent :

Pratiques extensives : Pas de surpâturage et fertilisation modérée.

Valeur alimentaire :

Assez bonne.

Appétence :

Peu appétente car amère.

Description générale

Type biologique :
Vivace.

Type de port :
Grimpant de 30 à 80 cm de haut.

Fleurs :
Fleurs jaunes de 12*16 mm, regroupées par 4-40 en grappe.

Feuilles :
1 paire de folioles lancéolées, étroites et terminées par une vrille.

Autres caractéristiques :

Ecologie

Milieux :
Prairies de fauche et de pâture.

Texture du sol :
Limoneux.

Fertilité :
Sol pauvre en matière organique.

pH du sol :
Neutre.

Humidité du sol :
Sol sain.

Période de floraison

Mai à Août

Confusion possible avec d'autres espèces



ACTION 2019: Accompagnement agricole aux enjeux du DOCOB (Lot n°2)

- Mise en place d'un réseau de parcelle dans un objectif de suivi de l'évolution de la dynamique prairiale dans le temps (influence des MAEC?)

ZONE INNONDABLE				HORS ZONE INNONDABLE	
ARENOSOL	FLUVIOSOL SALBLEUX	FLUVIOSOL BRUNIFIE	Rédoxisol/ Réductisol	BRUNISOL	LUVISOL
Pelouses	Prairies de pâture	Prairies de fauche et de pâture		Prairies de fauches et de pâture	
1 pelouse avec fertilisation	1 pâture amendée	1 prairie mésophile de fauche fertilisée		1 prairie de fauche précoce fertilisée	
1 pelouse MAEC sans fertilisation	1 pâture MAEC sans fertilisation	1 prairie mésophile de fauche non fertilisée MAEC		1 prairie MAEC non fertilisée fauché de façon précoce	
		1 prairie fertilisée en bio (fertilisation organique)			

- Convention de mise à disposition avec l'exploitant
- Repérage par point GPS
- Relevé de végétation (Espèces et abondances)
- % de sol nu



Quelques informations pour 2020

- Mise en place d'une formation d'aide à l'enregistrement des pratiques (MAEC)
- Mise en place d'une formation d'autodiagnostic de Prairies Val de Loire
- Dépôt d'un PAEC pour reconduction de 470 ha en MAEC ne pouvant être reconduits pour 1 an. Pour tous les autres: Courrier DDT info prolongation en date du 22/01/2020
 - Seuls les contrats avec un numéro PACAGE identique en 2019 et 2020 pourront être prolongés :
 - Pas de prolongation en cas de changement de PACAGE de l'exploitation,
 - Pas de prolongation en cas de reprise d'une parcelle par un autre exploitant.
 - Pas de possibilité d'engager des surfaces nouvelles,
 - Montant de la mesure prolongée identique à celui de la mesure initiale,
 - Paramètres identiques à ceux de l'année d'engagement (date retard de fauche, ...),
 - **Obligation de respecter les critères d'entrée et les conditions d'éligibilité (ex % mini d'herbe dans la SAU, nombre minimal d'UGB, chargement, surface cible).**

Merci de votre attention

